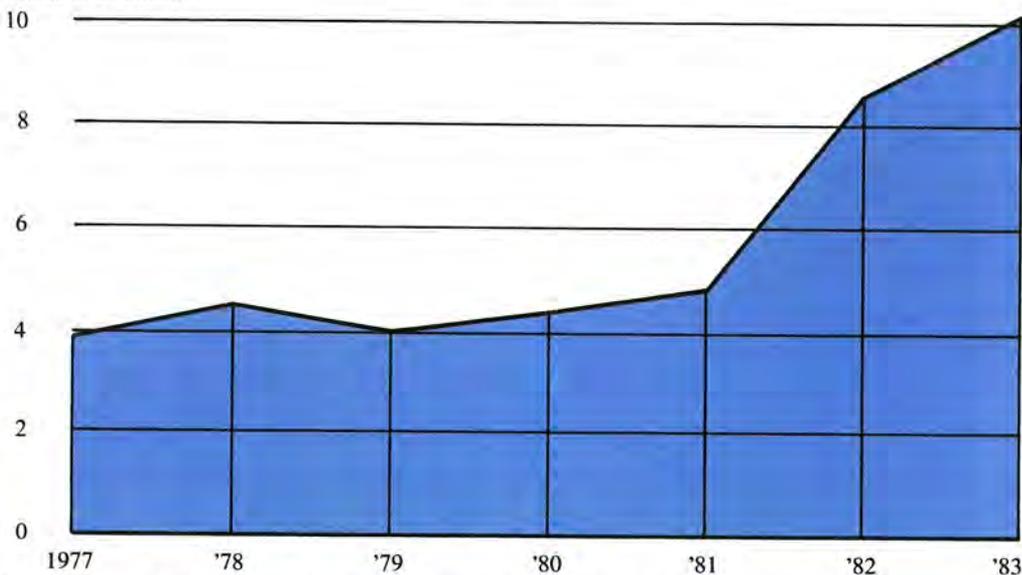


Graphique 5.4

Versements de prestations d'assurance-chômage

Milliards de dollars



Source: *Rapport statistique sur l'application de la Loi sur l'assurance-chômage*.
Statistique Canada, 73-001.

demandes reçues, les prestations versées aux bénéficiaires, les cotisations des travailleurs et le nombre de personnes touchant des prestations. Le tableau 5.30 présente des données sommaires sur l'assurance-chômage pour la période 1979-82.

5.7.3 Indemnités**Maladies professionnelles et accidents du travail mortels.**

Les statistiques sur les maladies professionnelles et accidents du travail mortels établies par Travail Canada sont fondées sur des données provenant des commissions provinciales des accidents du travail. De 1972 à 1981, on a enregistré en moyenne chaque année 1,127 cas de maladie et d'accident mortels du travail. Sur les 830 décès déclarés en 1981 (sans compter le Québec), 243 ont été causés par des collisions, des déraillements ou des naufrages; 119, par un choc contre un objet; 69, par des chutes ou des glissades; 35, par la noyade; 59, par le fait d'être coincé dans, sur ou entre des objets ou des véhicules; 105, par des maladies professionnelles; 19, par des incendies, par des explosions ou par l'exposition à des températures extrêmes; et 181, par des accidents divers (tableaux 5.28 et 5.29).

5.8 Travail bénévole

Environ 15 % de la population adulte participent à du travail bénévole lié à des projets communautaires,

à des bonnes œuvres et à des intérêts particuliers. En février 1980, Statistique Canada a recueilli des données sur le travail bénévole dans le cadre de l'enquête sur la population active. La première analyse a révélé que 2.7 millions de Canadiens adultes ont travaillé bénévolement au cours de l'année qui a pris fin en février 1980. Sur ce nombre, 54 % étaient des femmes et 46 %, des hommes.

Ensemble, ces Canadiens ont fait durant l'année 374 millions d'heures de travail bénévole, ce qui équivaut environ à 212,000 années-personnes. Le taux de bénévolat le plus élevé a été enregistré en Saskatchewan (27 %); venaient ensuite le Manitoba (21 %), l'Alberta et l'Île-du-Prince-Édouard (19 %), la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse (17 %), Terre-Neuve (16 %), l'Ontario (15 %), le Nouveau-Brunswick (14 %) et le Québec (11 %).

L'ensemble des bénévoles était formé de 18 % des personnes mariées, de 10 % des célibataires et de 12 % des autres personnes. Par ailleurs, il se composait de 16 % des personnes occupées, de 15 % des inactifs et de 10 % des chômeurs. On a également observé que la proportion de bénévoles augmentait avec le niveau d'instruction: en effet, 7 % des bénévoles avaient huit années ou moins de scolarité et 28 % détenaient des grades universitaires.

Par branche d'activité, l'analyse des données recueillies a révélé que 26 % des salariés du secteur